



**COMITÉ DE JUMELAGE
VOYAGE À HECKENDALHEIM**

Invitée par nos amis allemands, une délégation saônoise se rendra à Heckendalheim, notre ville jumelle, les 24 et 25 septembre 2016 pour un week-end festif et sportif pour les amateurs.

Aux sportifs, une épreuve avec obstacles sur un parcours de 14 kilomètres est proposée.

Pour nous permettre de préparer ce déplacement dans de bonnes conditions et communiquer toutes les informations à notre ville jumelle, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous inscrire, le plus tôt possible et avant le 10 septembre 2016 dernier délai, directement au Président du Comité de jumelage par mail à patrick.fyt@orange.fr ou par téléphone au 03.81.55.72.96.

L'adhésion au Comité de jumelage de 10,00 Euros par famille est vivement souhaitée.

CATÉCHÈSE

Rentrée de la catéchèse :

Les inscriptions pour la catéchèse du CP à la 5^{ème} auront lieu le mercredi 7 septembre à la Cure, 3 rue de l'Étoile, entre 17 h 00 et 19 h 00.

**ACTIVITÉS 2016-2017
CLUB DU 3^{ème} ÂGE**

Rendez-vous du jeudi (reprise le 22 septembre) :

Salle Guinemand (nouvelle salle du centre) de 14 h 00 à 18 h 00 (jeux de société, bricolage pour dames...

Chorale : répétition tous les mardis selon calendrier, de 9 h 30 à 11 h 00, même salle.

Randonnée pédestre : tous les mercredis (Reprise le 06/09)

Rendez-vous Place De Gaulle pour départ à 14 h 00

Contacts : Jean-Marie DEFASNE : 03.81.55.70.94

Marie-Thérèse TISSERAND : 03.81.55.72.66

LOUSTIQUES DU MARAIS

L'association *Les Loustiques du Marais*, organisatrice d'une bourse aux vêtements annuelle est à la recherche de dons de cintres (principalement pour habits de bébé) et de cintres à pinces pour habits adulte.

Contact : 03 81 55 77 19

SECRETARIAT MAIRIE

**Appel aux nouveaux arrivants
ainsi qu'aux personnes quittant Saône**

Il faut impérativement que vous vous fassiez connaître au secrétariat de mairie afin que nos listes d'habitants soient mises à jour.

SAVOIR VIVRE

Certains membres du personnel administratif et communal ont fait remonter l'attitude fort regrettable vis-à-vis d'eux de certains administrés, soit à l'accueil de la Mairie, soit dans la rue durant leur travail.

Les propos déplacés ou injurieux envers eux sont inacceptables. Il est dommage de devoir rappeler ici les règles minimum de respect qui devraient régir la vie en communauté.

Nous espérons vivement que de tels incidents ne se reproduiront plus à l'avenir !

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Corinne CHRÉTIEN, infirmière libérale, vous informe du transfert de son cabinet, depuis le 1^{er} juillet 2016 au **1 rue de la Mairie à Saône**.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage, de jardinage et d'entretien des espaces verts, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils sonores sont généralement réglementés par des arrêtés préfectoraux qui définissent les périodes au cours desquelles ces activités peuvent être effectuées :

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30.

Les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.

Les dimanches et jours fériés . : de 10 h 00 à 12 h 00.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations se tiendra le samedi 3 septembre 2016 de 14h00 à 16h00 à l'espace du Marais

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 3 septembre:

Espace du Marais de 12 h 00 à 14 h 00 :
Forum des associations

Samedi 24 septembre:

Espace du Marais : Feux d'artifices

Dimanche 25 septembre:

Espace du Marais : Brocante

Samedi 24 septembre 2016

FEUX D'ARTIFICE

Espace du Marais

Buvette et bal

